



Employeurs, il est encore temps d'accueillir un apprenti !



Un large vivier de jeunes en formation dans les Hauts-de-Seine cherche encore un contrat

Informatique, industrie, sécurité, ressources humaines, social, commerce, bâtiment, hôtellerie, etc. : de nombreux profils sont toujours en recherche d'un contrat d'apprentissage. Si vous êtes à la recherche d'un profil, contactez directement les CFA* des Hauts-de-Seine qui vous mettront en relation avec les apprentis en recherche de contrat.

**les CFA proposent des formations allant du CAP au Master 2, en centres de formation, à l'université ou en grandes écoles.*

Contactez les CFA des Hauts-de-Seine

Votre OPCO finance la formation de l'apprenti

Pour chaque apprenti, le coût de la formation est pris en charge totalement ou partiellement par votre OPCO.

L'OPCO est votre interlocuteur incontournable en matière de formations en alternance. Contactez votre conseiller pour toute question et utilisez la plateforme en ligne de votre OPCO pour déposer le contrat d'apprentissage.

Contactez votre OPCO



Embaucher un apprenti, c'est aussi bénéficier d'aides financières avantageuses :

Il est encore temps de bénéficier de l'aide exceptionnelle à l'embauche d'un apprenti ! Cette aide de 5 000 € ou 8 000 € couvre les contrats d'apprentissage signés jusqu'au 28 février 2021. [Téléchargez le guide explicatif ici.](#)